

04 mars 2025

## **Soufflet Agriculture & Smag lancent une nouvelle offre pour accompagner les agriculteurs face à la réglementation 2026**

Dès janvier 2026, une nouvelle réglementation imposera aux agriculteurs la digitalisation d'une partie de leurs déclarations, rendant obligatoire l'usage d'un logiciel de traçabilité parcellaire (Farm Management System - FMS). Aujourd'hui, avec un taux d'équipement national estimé à seulement 50 %, des milliers d'exploitations vont devoir s'équiper rapidement d'un outil performant et intuitif.

C'est dans ce contexte que Soufflet Agriculture, qui a toujours accompagné les agriculteurs dans les évolutions et transformations de leur métier, annonce le lancement imminent d'une nouvelle offre digitale en partenariat avec Smag, conçue spécifiquement pour accompagner les exploitations dans cette transition.

Disponible dès fin mars 2025, grâce à cette offre inédite, les agriculteurs pourront gagner en temps, en précision et en conformité réglementaire, tout en bénéficiant de l'expertise et de l'accompagnement d'un acteur majeur du secteur.

### **Une solution complète et innovante, avec un accès Gratuit**

La grande nouveauté de cette offre est l'introduction d'un premier palier gratuit, permettant aux agriculteurs de digitaliser leur cahier de plaine en toute simplicité. Cette offre inédite est conçue pour faciliter l'adoption des nouvelles pratiques numériques sans coût pour les exploitations. Elle propose :

- Une interface intuitive pour simplifier les déclarations et la gestion des données,
- Une conformité avec la réglementation « registre phytosanitaire digitalisé » 2026,
- Des outils d'analyse pour optimiser la gestion des cultures,
- Une centralisation sécurisée des informations agricoles.

En plus de cet accès gratuit, Soufflet Agriculture propose deux autres niveaux de service à des prix très attractifs.

Pensée pour toutes les exploitations, cette solution s'adapte aux besoins des agriculteurs, quelle que soit leur taille ou leur production.

04 mars 2025

**Un engagement fort pour accompagner la transition numérique agricole**

« Notre ambition est d'apporter aux agriculteurs une solution simple et efficace, qui réponde aux enjeux de la réglementation tout en leur offrant un véritable gain de temps et de sérénité. » explique Guillaume NANOT, Directeur du digital et de la transformation de Soufflet Agriculture.

**Lancement officiel en mars 2025**

La solution sera disponible dès la fin du mois de mars 2025. Les agriculteurs intéressés peuvent dès à présent se rapprocher de Soufflet Agriculture pour en savoir plus et bénéficier d'une présentation détaillée de l'outil. Nos équipes sont prêtes à accompagner chacun d'entre eux dans cette transition.

**À propos de Soufflet Agriculture**

Soufflet Agriculture est le premier collecteur de céréales en Europe. Présente dans les principales régions de grandes cultures en France ainsi qu'en Europe, l'entreprise assure la collecte, le stockage et la commercialisation des productions agricoles, et exerce une activité de distribution d'agrofournitures.

Soufflet Agriculture accompagne chaque jour l'agriculteur dans le pilotage de son exploitation pour davantage de rentabilité et de durabilité.

Un accompagnement, de l'amont à l'aval, qui conjugue des solutions agronomiques de terrain, des propositions digitales et une valorisation des productions.

**Contact presse :**

Tassadit MOUCER

Soufflet Agriculture

Tél. : 06 85 92 76 86 / [tmoucer@soufflet-ag.com](mailto:tmoucer@soufflet-ag.com)